



Éditorial

Depuis lundi 7 mars 2016, un grand témoin de la Résistance et de la Déportation nous a quittés et notre tristesse est immense.

Camille Dogneton était membre du conseil d'administration de notre association, il avait rencontré à plusieurs reprises les jeunes briauds pour leur transmettre son Histoire et répondre à leurs questions souvent très pertinentes qui amenaient des réponses riches en émotion.

C'est pour l'honorer encore une fois que ces jeunes ont choisi de lui rendre hommage en retraçant sa vie faite de courage, de fraternité, de solidarité, mais aussi de résistance et malheureusement de terribles souffrances.

Je vous espère nombreux pour venir entourer Madeleine et sa famille de toute votre affection.

Michèle Dessendier

Cérémonie de la Braconne Samedi 7 mai 2016 à 11 heures

Nous rendrons hommage à tous les Résistants charentais et leurs amis.

Le conseil communal de jeunes de Brie honorera Camille Dogneton, grand témoin de la Résistance et de la Déportation.

Le verre de l'amitié sera offert par la municipalité de Brie à l'issue de la cérémonie.

L'un des derniers grands Résistants de notre région nous a quittés.

Oui ! Camille Dogneton issu de la région de Nontron, est parti le 7 mars 2016.

Entré très tôt dans la Résistance, il fut l'exemple des Résistants de cette région du Périgord et de la Charente Périgourdine.

Dès leur arrivée, les Allemands le licenciaient de la Fonderie.

Il tenta de s'adapter à la vie de la terre. On trouvait alors dans cette région des groupes plus ou moins influencés issus du Front populaire, animés par les hommes politiques du coin *filières Serres, Boucharel*. Ils étaient aussi les descendants de ces ouvriers de la métallurgie qui, depuis deux siècles, d'Etouard à La Rochefoucauld tenaient bon au travail dans cette région de Hauts Fourneaux à l'origine de la Fonderie de Ruelle. Au début connaissant beaucoup de monde Camille assura les tâches d'agent de liaison puis quand le gouvernement de Vichy décida d'obliger les jeunes Français à travailler en Allemagne, il refusa d'obéir aux ordres, quitta Nontron se cachant plus au sud à Saint Alvert (Dordogne) dans les maquis de la Double. Ce furent alors les premières rudes explications avec l'ennemi.



C. Dogneton lors de la cérémonie du 7 mai 2006

L'un des derniers grands Résistants de notre région nous a quittés.

(Suite de la page 1)

Le 3 novembre 1943, le maquis « Mireille » qu'il a rejoint, est attaqué et encerclé par des troupes allemandes, aidées par la milice et par des Groupes Mobiles de Réserves (les GMR). Après des échanges de tirs, avec 2 blessés et 2 tués, à court de munitions, les maquisards sont obligés de se rendre, le combat était trop inégal. Camille, avec les 27 survivants, sont emprisonnés à Limoges. Ils furent jugés par la section spéciale de cour d'appel, juridiction créée par le gouvernement de Vichy.

Vichy, obéissant aux Allemands, organisa la répression dans cette bordure du Massif central sous les ordres de Darnand. De vieilles centrales furent rouvertes et c'est ainsi que dans le Lot et Garonne une bonne partie d'Eysses fut rénovée et réservée aux victimes de Vichy. Camille fut condamné à 5 ans de travaux forcés et enfermé dans cette centrale où se trouvaient déjà 1200 patriotes.

En février 1944, Camille participe à la révolte des prisonniers, pour tenter une évasion. Celle-ci échoua. Ils durent se rendre, sous la menace de canons allemands. On leur promit qu'il n'y aurait aucunes représailles s'ils se rendaient. Mais, comme ce fut très souvent le cas dans cette période, la parole n'a pas été tenue. Vaincus par tromperie, Camille et ses camarades furent arrêtés et remis aux Allemands.

Ils furent déportés à Dachau. Camille fut affecté au camp d'Allach, au commando « Dickerhoof » le plus terrible de Dachau. Il effectuait des travaux de terrassement et de béton pour la mise en route d'un complexe industriel sur le Danube (Allach-Grein- Melk...). Le camp de Dachau fut libéré le 29 avril 1945, par l'armée américaine. *(On trouve quelques ouvrages qui relatent la vie résistante de Camille Dogneton en particulier : compte rendu d'une visite du Conseil Général de la Dordogne au Maquis de Durestal - Corinne Jaladieu-Michel Lutissier : Centrale d'Eysses).*



C. Dogneton et les membres du Conseil Communal des Jeunes de Brie

Lorsqu'un décès survient dans une famille, les mots que l'on écrit sur une carte de condoléances nous paraissent si dérisoires que l'on voudrait pouvoir être au plus près de ceux qui viennent de perdre un être cher pour leur témoigner toute notre affection.

C'est ce que nous avons modestement fait en accompagnant Madeleine et sa famille, avec Claude Touzain qui a rendu un hommage remarquable à Camille lors de ses obsèques dans le cimetière de Ruelle-sur-Touvre, le 10 mars dernier.

De nombreux porte-drapeaux et une foule immense étaient présents pour saluer cet Homme qui nous laisse un très beau souvenir de Vie.

Nous adressons à Madeleine, à ses enfants et petits enfants, ainsi qu'à toute sa famille, nos très tristes condoléances.

Camille Dogneton était membre du conseil d'administration de l'ASFB. Il avait prononcé le discours d'inauguration de l'extension du monument de la Braconne, le 7 mai 2006, puis avait participé à l'élaboration des textes du chemin du souvenir qui a été inauguré en octobre 2014.

Camille Dogneton était titulaire des distinctions suivantes :

Chevalier de la Légion d'Honneur

Médaille militaire

Croix de guerre 1939-1945

Médaille de la Résistance

Croix des Combattants, Volontaires, Résistants

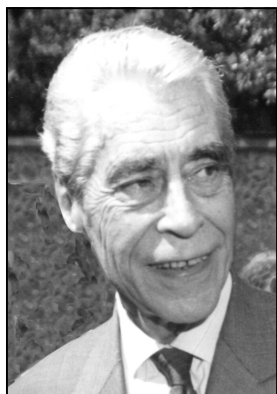
Croix des Combattants

Médaille de la Déportation

Grand Croix de l'encouragement au bien

Souvenir d'Yves Guéna

Yves Guéna est mort dans la nuit du 2 au 3 mars. Il avait 93 ans.



Yves Guéna

Il n'est pas utile d'entrer dans le détail de la biographie de cette grande figure de la Résistance et de la vie politique de notre pays. Mais il est bon de rappeler qu'il n'avait pas encore 18 ans quand il a gagné l'Angleterre le 19 juin 1940 pour rejoindre, selon ses propres mots, « un général qui venait de lancer à la radio un appel à poursuivre la lutte ». Si nous

évoquons son nom aujourd'hui c'est parce qu'à deux reprises il a manifesté l'intérêt qu'il portait à l'Association pour le Souvenir des Fusillés de La Braconne.

La première, c'était pour notre cérémonie du 7 mai 2000 au monument des Fusillés de La Braconne. Il était alors Président du Conseil Constitutionnel (la cinquième institution de l'État). Il y prononça une longue allocution dont nous rappelons ici quelques extraits significatifs.

Je viens d'abord en tant que combattant des Forces Françaises Libres saluer mes camarades de la Résistance. ... Et puisque je suis le président de la cinquième Institution de l'État, j'apporte à ceux qui en ce lieu sont morts pour la France, le salut et

l'hommage de la République. ... Nul ne peut oublier que la France avait failli périr ; au bout du chemin, ce fut plus qu'une guerre gagnée, ce fut une résurrection. ... Pourquoi accepte-t-on un jour le sacrifice suprême comme le firent les glorieux suppliciés de la Braconne ? Il n'est point de société susceptible de se maintenir sans « valeurs » auxquelles on peut se référer. ... Sinon comment comprendre l'engagement et le sacrifice suprême des fusillés de la Braconne entrés de leur propre volonté dans un combat où l'on ne pouvait attendre de l'ennemi, ni pitié, ni respect.

La seconde marque d'intérêt portée par Yves Guéna à notre association a été l'émouvante préface qu'il a écrite pour l'édition de 2003 de Clairière de Braconne. Voici quelques extraits de cette préface qui présentait des poèmes de Michel David.

Comment pourrait-on mieux que par la poésie, qui jaillit du tréfonds de l'âme, exprimer la pulsion de celui qui dit non à la honte, non au déshonneur et qui fait don de sa vie, de sa jeune vie à la patrie ? ... Mais leur sacrifice, le sacrifice de tous les volontaires qui sont morts pour laver et magnifier le visage de la Patrie, était nécessaire. Seul le sang des héros laisse sa marque indélébile dans notre souvenir, dans notre cœur, dans l'image de la Patrie.

Demande de transfert patrimonial

Lors de la dernière assemblée générale de l'association (14 novembre 2016) qui s'est tenue à Ruelle-sur-Touvre (16), l'ASFB avait présenté une demande de transfert patrimonial auprès de la municipalité de Brie.

L'ASFB souhaitait transmettre à la collectivité (mairie de Brie) les biens qu'elle a fait ériger sur le site de la clairière de la Braconne en son nom propre, et ce pour les raisons suivantes :

-L'ASFB n'est ni propriétaire, ni même locataire des lieux : seule une convention d'occupation a été signée entre le propriétaire (ONF) et l'occupant (mairie de Brie).

-Il s'agit déjà d'un site public, et il est souhaitable que l'ensemble de ce site appelé « Monument des fusillés de la Braconne » soit en totalité sous la seule autorité d'une collectivité territoriale.

-Le site a été reconnu au niveau départemental : il paraît donc légitime qu'une collectivité l'intègre à part entière dans son patrimoine et que les éléments dont est propriétaire l'ASFB, rejoignent les précédents éléments qui figurent déjà dans le patrimoine public de la commune de Brie.

-Dans un souci de pérennité du site : l'ASFB n'est pas éternelle, la collectivité sera la garantie de l'avenir du site.

-Dans un souci de clarté en matière de responsabilité civile, si un événement se produisait sur un élément du site : un seul interlocuteur aux assurances.

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

Cette demande avait reçu un avis favorable de la part de Michel Buisson, maire de Brie. Il s'était engagé à présenter un dossier aux élus de Brie lors d'une réunion de conseil municipal.

C'est ainsi que le 8 février 2016, le conseil municipal de la commune de Brie, à l'unanimité des membres votants (27), a donné un avis favorable au transfert à titre gratuit des biens que l'association a fait ériger dans la clairière de la Braconne : les stèles, le chemin du souvenir, et divers éléments (bancs, livre, poubelle, panneau d'accueil).

Nous remercions la municipalité de Brie pour la confiance qu'elle témoigne à chaque instant de notre vie associative, et pour cette acceptation de prise en charge patrimoniale qui assure au monument des Fusillés de la Braconne la garantie de son avenir. Il restera à réfléchir à une convention de fonctionnement entre la mairie de Brie et l'ASFB pour qu'elle continue à faire vivre ce site et l'animer.

De Vous à Nous

Comme chaque année, les premiers jours de janvier 2016 nous ont apporté de nombreux et chaleureux messages adressés à notre association et à ses membres.

Ainsi **Jean-Pierre Gaborit** qui écrit : *« J'adresse aux membres de l'association ainsi qu'à leur famille tous mes vœux de santé, de bonheur et de Paix »*. Il ajoute : *« J'étais heureux cette année [2015] d'être parmi vous aux cérémonies du mois de mai et constater la nombreuse assistance pour les suivre. Je vous témoigne encore de ma gratitude pour votre travail de mémoire »*.

Marcel Auvin, fidèle ami des Deux-Sèvres, nous rappelle que son état de santé ne lui permet plus d'assister à nos cérémonies et à nos assemblées générales. Mais en réglant sa cotisation il dit *« rester fidèle à la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la France »*.

Monique Besse (épouse de Jean-Pierre Besse, initiateur du Dictionnaire des fusillés 1940-1944) souhaite à notre association *« une année riche en activités et en manifestations »*.

Henri et Anne Marie Geoffroy ont également fait part de leur souhait de bonne année à notre présidente.

Les représentants des institutions amies de notre association nous ont renouvelé leur soutien. Ca a été le cas notamment de **Mme Andrée Gros**, présidente de l'Association départementale des déportés, internés et familles de disparus, **Jean-Pierre Colas**, président départemental de l'ARAC ainsi que **Philippe Morin**, délégué général du Souvenir Français. **Michèle Soult**, **Michel Merle**, **Elisabeth Gressier** et **Arlette Breton** ont fait de même au nom de l'Association des amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation. L'historien **Jacques Baudet**, fidèle ami de notre association, a adressé ses vœux à notre présidente, *« ainsi qu'à votre association que vous conduisez avec dévouement et disponibilité »*

Nous avons également reçu des messages de parlementaires. Ainsi de la sénatrice **Nicole Bonnefoy**, *« après une année tourmentée »* elle forme des vœux pour que *« 2016 nous apaise et nous rassemble »*. Evoquant ce même contexte, le député **David Comet** souhaite que *« s'épanouissent encore davantage la confiance, la culture et le progrès social, meilleures armes pour combattre l'obscurantisme »*. Dans son message le député **Jérôme Lambert** écrit notamment : *« La France est forte quand elle est unie pour partager les succès ou surmonter les difficultés »*. La secrétaire d'État **Martine Pinville**, qui connaît depuis longtemps notre association ne l'a pas oubliée dans les vœux qu'elle a adressés à la présidente.

Plusieurs maires de Charente ont aussi marqué ce début d'année 2016 par leurs messages de sympathie et d'encouragement : **Fabienne Godichaud**, maire de Saint-Michel, **Jean-Marc Choisy**, maire de Garat, **Jean-Marie de Lustrac**, maire de Vars, **Michel Cuny**, maire de Rivières. Les conseillers départementaux du canton de Touvre-et-Braconne **Fatna Ziad** et **Jacques Persyn** ont fait de même.

Pour la cérémonie de commémoration des fusillades du 15 janvier 1944, célébrée par la ville de Ruelle nous avons reçu les excuses d'**Olivier Biche**, de la sous-direction de la mémoire et de l'action éducative du Ministère de la Défense ainsi que celles de **François Lepetit**, président départemental de la FNACA, retenu ce jour-là par une réunion de son association.

Au cours d'un échange de courrier avec **Thierry Corbiat** qui avait été sollicité pour une éventuelle intervention à la prochaine cérémonie que notre association organisera le 7 mai prochain, ce dernier a répondu : *« Malheureusement je crains qu'en raison d'emploi du temps surchargé, je ne puisse m'engager pour la cérémonie du 7 mai prochain. Je suis touché par votre demande et je vous invite à me recontacter pour la prochaine commémoration ... Ma famille et moi-même vous remercions pour votre dévouement et apprécions nos échanges lors des cérémonies »*.

Le 16 avril, **Andrée Gros**, présidente de l'association départementale des déportés internés et familles de disparus a reçu les insignes de Grand Croix de l'Ordre National du Mérite des mains de **Jacqueline Fleury**, première vice-présidente de la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance. La cérémonie s'est déroulée dans les salons de la Préfecture.

Avec le concours de l'Association nationale des familles de fusillés et massacrés de la Résistance française (ANFFMRF), que préside Georges Duffau-Epstein, Vincent Verdesse réalise une thèse de doctorat consacrée aux *« enfants de Fusillés et Massacrés »*. Un travail universitaire qui n'a encore jamais été mené. Notre association accompagne cette initiative en demandant aux enfants de fusillés qui le veulent de se faire connaître à notre présidente qui leur communiquera le questionnaire préparé par l'auteur de cette thèse. (Michèle Dessendier : 06 22 21 67 84 ou dessendier@aliceadsl.fr).

Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne, Mairie. 16590 BRIE

<http://www.asfb.brie.fr>